

La séance a été ouverte par Monsieur le Maire à 21h00

Président de séance : Alain Dou

Présents : Alain Dou, Baptiste Belloc, Baptiste Marquié, Cathy Michalyk, Roselyne Marquié, Nadine Sutto, Nicolas Guigard, Stéphane Dupraz, Christophe Lemoine, Ginette Dagou, Christiane Sablik
arrivée en cours de séance

Ordre du jour

- **Désignation du secrétaire de séance :** Nadine Sutto
- **Délibération des délégués des conseils municipaux et leurs suppléants pour l'élection sénatoriale du 28/09/2014**

Se proposent pour les postes suivants :

- Titulaire : Stéphane Dupraz
- Suppléants : Baptiste Belloc, Baptiste Marquié, Alain Dou

Il a été procédé à un vote séparé, sans débat, au scrutin secret.

Le résultat du vote donne la majorité absolue à chaque candidat :

- Titulaire : Stéphane Dupraz
- 1° suppléant : Alain Dou
- 2° suppléant : Baptiste Marquié
- 3° suppléant : Baptiste Belloc

M. Alain Dou quitte la séance à 20h25 pour se rendre à la Mairie de Nailloux apporter les documents de l'élection sénatoriale.

La séance se poursuit et est présidée par Mme Christiane Sablik.

- **Approbation du procès-verbal du 26/05/2014**
Approuvé à l'unanimité.
- **Délibération qui annule et remplace la délibération du 30/04/2014 concernant la désignation des membres de la commission d'appel d'offres**
4 personnes avaient été désignées pour les postes de Titulaires et de Suppléants concernant la commission marché public alors qu'il n'en fallait que 3.
M. Christophe Lemoine et M. Baptiste Belloc demandent à être retirés de cette fonction.
Approuvé à l'unanimité.
- **Délibération pour l'achat d'un congélateur et frigo pour la cantine scolaire**
N'ayant pas reçu tous les devis demandés, le conseil décide de reporter la délibération au prochain conseil.
- **Délibération reprise voirie et servitude du Lotissement « Le Cammas » (Carrion Immo)**
9 votes pour
1 abstention



- **Délibération pour la réhabilitation collective des fusillés pour l'exemple de la guerre 1914/1918**
Approuvé à l'unanimité.
- **Délibération sur plaque commémorative du 19 mars 1962 du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie**
Le conseil décide de reporter la délibération au prochain conseil.
- **Questions diverses**
Réunion RPI avant Conseil d'Ecole
La mairie de Gibel voudrait que les enfants de CM2 se rendent à la piscine dans le cadre du sport à l'école. Ce qui implique un ramassage scolaire et donc une participation financière de la commune. La discussion est ouverte.

Le Maire
Alain Dou

